



Rubrique: Avis selon l'ordonnance sur le registre du commerce

Sous-rubrique: Décision

Date de publication: SHAB 09.09.2021

Numéro de publication: BH07-0000002478

Entité de publication

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale, Avenue de Tivoli 2, 1007 Lausanne

Décision en article 97 ORC, Caisse de pensions en faveur du personnel de MCH Beaulieu Lausanne SA en liquidation

Organisation concernée:

Caisse de pensions en faveur du personnel de MCH Beaulieu Lausanne SA en liquidation
CHE-109.767.663
c/o: MCH Beaulieu Lausanne SA
Avenue des Bergières 10
1004 Lausanne

Contexte:

Par décision du **2 septembre 2021**, l'Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale a pris acte de la clôture des opérations de liquidation de la **Caisse de pensions en faveur du personnel de MCH Beaulieu Lausanne SA en liquidation**, dont le siège est à **Lausanne**, et requiert sa radiation au registre du commerce. De plus amples renseignements peuvent être obtenus auprès du conseil de fondation, c/o MCH Beaulieu Lausanne SA, Avenue des Bergières 10, 1004 Lausanne. Cette décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif fédéral, Case postale, 9023 St-Gall, dans un délai de 30 jours.

Décision:

Clôture des opérations de liquidation du 2 septembre 2021.

Organe décisionnel:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale
Avenue de Tivoli 2
1007 Lausanne

Délai : 30 jours

Point de contact:

Autorité de surveillance LPP et des fondations de Suisse occidentale,
Avenue de Tivoli 2,
1007 Lausanne